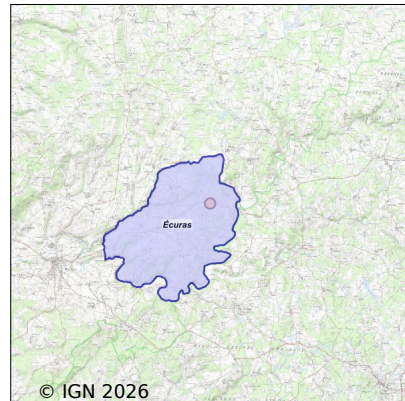


Système d'assainissement 2024

ECURAS (Les Limousines)

Réseau de type Séparatif



Station : ECURAS (Les Limousines)

Code Sandre	0516124V004
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D'ECURAS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 2008
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	85 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	5,1 Kg/j
Charge nominale DCO	11,9 Kg/j
Charge nominale MES	7,6 Kg/j
Débit nominal temps sec	13 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	512 329, 6 513 278 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - null

Observations SDDE

Système de collecte

Présence d'un poste de relevage sur le réseau.

Fonctionnement du réseau inconnu. Le volume reçu par la station ne peut pas être estimé (absence de compteur de bâchée sur la chasse du 1er étage).

Aucun dysfonctionnement n'a été signalé à Charente Eaux au cours de l'année 2024.

Concernant le poste, des arrivées d'eaux claires parasites sont constatées au niveau de la gaine où passent les câbles des pompes et des poires de niveau.

Le temps de fonctionnement moyen journalier de la pompe 2 était nul entre deux visites.

La trappe du poste est corrodée.

Préconisations de Charente Eaux :

Installer des barres antichute au niveau du poste du réseau afin d'assurer la sécurité des agents pouvant intervenir sur l'ouvrage.

Remettre en service la pompe 2.

Faire le nécessaire pour éviter l'intrusion d'eaux claires dans le poste par la gaine des câbles électriques.

Nettoyer complètement et faire vidanger le poste au minimum deux fois par an.

Station d'épuration

Résultats des tests :

Les tests réalisés au cours de l'année montrent que l'eau traitée est de bonne qualité.

Fonctionnement et exploitation de la station :

Le fonctionnement de la station n'était pas convenable lors de la visite d'octobre. La chasse du premier étage n'était plus étanche (joint décollé).

Le système de chasse du deuxième étage fonctionne correctement mais le compteur de bâchée est hors service.

Le développement des roseaux est convenable sur les deux étages de filtration.

Des orties, des pieds de ronces se développent aux extrémités des casiers des deux étages.

L'entretien des abords et des ouvrages est correct.

Préconisations de Charente Eaux :

La commune a signalé que le joint de la chasse du 1er étage a été changé par Suez depuis la visite d'octobre.

Nettoyer hebdomadairement le dégrilleur en entrée de station et la chasse d'alimentation du premier étage.

Nettoyer tous les 15 jours la chasse d'alimentation intermédiaire.

Arracher, puis évacuer les orties et les pieds de ronces qui se développent aux extrémités des casiers des deux étages.

Remplacer le compteur de bâchées de la chasse du deuxième étage.

Installer un panneau sur le portail de la station interdisant l'accès au site aux personnes non autorisées.

Sous produits

Filière de type filtres plantés de roseaux : stockage des boues dans les casiers du 1er étage.

Aucun curage des boues effectué au cours de l'année.

Les déchets de dégrillage ne sont pas quantifiés lors de leur évacuation.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	4,6 m3/j	35 %			4,9 m3/j	
DBO5	1,8 Kg/j	35 %	390 mg/l	99 %	0 Kg/j	3,1 mg/l
DCO	3,7 Kg/j	31 %	800 mg/l	96 %	0,2 Kg/j	30,7 mg/l
MES	1,1 Kg/j		251 mg/l	99 %	0 Kg/j	2 mg/l
NGL	0,4 Kg/j		96 mg/l	86 %	0,1 Kg/j	12,3 mg/l
NTK	0,4 Kg/j		96 mg/l	98 %	0 Kg/j	2 mg/l
PT	0,1 Kg/j		10,9 mg/l	62 %	0 Kg/j	3,9 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0516124V004>